



Force du G5 Sahel : trouver sa place dans l'embouteillage sécuritaire

Rapport Afrique N°258 | 12 décembre 2017

Headquarters

International Crisis Group

Avenue Louise 149 • 1050 Brussels, Belgium

Tel: +32 2 502 90 38 • Fax: +32 2 502 50 38

brussels@crisisgroup.org

Preventing War. Shaping Peace.

Table des matières

Synthèse	i
Recommandations	iii
I. Le G5, c'est quoi ?	1
II. Des capacités opérationnelles et financières limitées.....	5
III. Embouteillage sécuritaire et vide politique.....	10
IV. Conclusion	13
ANNEXES	
A. Carte du Sahel.....	14
B. A propos de l'International Crisis Group	15
C. Rapports et briefings sur l'Afrique depuis 2014	16
D. Conseil d'administration de l'International Crisis Group.....	19

Principales conclusions

Que se passe-t-il ? Dix mois après son lancement, la Force conjointe du G5 Sahel (FC-G5S), fruit de l'initiative de cinq pays du Sahel visant au règlement des conflits armés sahéliens, soulève de nombreuses questions et peine à trouver sa place dans la région.

En quoi est-ce significatif ? Le succès ou l'échec de cette force dépendra de sa capacité à se positionner dans l'embouteillage des diverses forces armées présentes dans le Sahel et à gagner la confiance des populations.

Comment agir ? Les efforts de cette force armée doivent s'accompagner d'une action politique, ils doivent être coordonnés avec ceux des autres forces et acteurs régionaux et internationaux et reposer sur un financement solide de ses bailleurs.

Synthèse

Dix mois après son lancement, la Force conjointe du G5 Sahel (FC-G5S), initiative commune à cinq pays du Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad), prend forme peu à peu. Elle s'appuie désormais sur deux résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies, possède son propre quartier général et a effectué, début novembre, sa première mission aux confins du Mali, du Niger et du Burkina Faso. Cette force, qui est importante pour remédier à l'inquiétante instabilité dont souffre le Mali et plus largement le Sahel, reste à construire. Elle soulève de nombreuses questions sans réponses quant à son financement, sa capacité opérationnelle, la coopération politique entre ses cinq membres et sa place dans un espace sahélien où se bousculent des initiatives militaires et diplomatiques parfois concurrentes. Réunis à l'occasion de la conférence de Paris du 13 décembre visant à parfaire son opérationnalisation, les promoteurs de la FC-G5S devront avoir à l'esprit que la construction de cette force, et plus largement le règlement des crises sahéliennes, n'est pas uniquement une affaire d'armes et d'argent.

Composante d'une organisation plus large nommée G5 dont le lancement a eu lieu en 2014, la FC-G5S est une force qui reste largement expérimentale. Elle résulte d'une volonté croissante, tant du continent que des acteurs extérieurs, de mettre en œuvre ce type de réponse militaire de nouvelle génération dans un contexte où le concept onusien de maintien de la paix, inadapté à des conflits asymétriques et au terrorisme suscite de plus en plus de scepticisme.

Sans se désengager complètement du Sahel, la France et les autres pays européens présents dans cette région tentent de limiter leur présence militaire au sol et de diminuer le coût financier de leurs opérations extérieures en déléguant une partie de celles-ci à leurs partenaires africains et à des drones. Pour la France et l'Allemagne en particulier, le Sahel reste une région stratégique pour leurs intérêts économiques et politiques. Elle est surtout perçue comme une menace potentielle pour leur propre sécurité, et une source de migration et de terrorisme. Les Etats africains, quant à eux, ne font plus confiance à leurs propres organisations régionales et continentales pour garantir leur sécurité et expérimentent donc de nouvelles pistes en matière de défense collective, nommées forces ad hoc par les spécialistes.

La FC-G5S a été créée peu après une autre force ad hoc, la Force multinationale mixte (FMM), lancée par quatre pays (Cameroun, Niger, Nigéria et Tchad) et qui combat, depuis 2012, l'insurrection de Boko Haram dans le bassin du lac Tchad. Comparée à cette force cousine, la force du G5 présente de nombreuses faiblesses : ses armées ont des capacités moindres et ses membres sont beaucoup moins riches. Là où la FMM agit avec l'appui discret de puissances occidentales contre un ennemi unique, le G5 évolue dans une région où les groupes armés sont plus d'une vingtaine, ce qui complique la définition d'une cible commune. De plus, cette nouvelle force devra trouver sa place dans une région où opèrent déjà les forces de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma), l'opération française Barkhane et un contingent américain dont le nombre exact d'hommes reste un mystère.

Le succès ou l'échec de cette nouvelle force dépendra en grande partie de son positionnement dans cet embouteillage sécuritaire et de l'articulation de son action avec des armées qui sont sur place depuis 2013. S'il est assez clair que l'opération française Barkhane servira de tuteur à la FC-G5S, sa collaboration avec la Minusma, à laquelle les Etats membres du G5 fournissent 35 pour cent de ses effectifs, l'est beaucoup moins. L'aide logistique que pourrait apporter la Minusma à la FC-G5S ne peut par exemple pas être régionale, car le mandat de stabilisation de cette mission concerne uniquement le Mali.

Sa réussite sera aussi liée à la capacité qu'auront ses promoteurs à l'intégrer dans un cadre plus large, doté d'objectifs politiques. Dans les zones où agit la force du G5 et si elle arrive à les pacifier, des espaces de négociation locaux doivent être rapidement ouverts et des canaux de communication avec certains chefs de groupes jihadistes, issus des terroirs sahéliens doivent être maintenus ou réactivés. La FC-G5S atteindra son objectif si elle parvient à isoler les groupes jihadistes des communautés locales et des autres groupes armés, qui leur apportent actuellement du soutien.

Pour ce faire, la FC-G5S a besoin de l'appui et de la confiance de ses propres populations. Leurs droits doivent donc être strictement respectés. Les bavures et les exactions à leur encontre pousseront, à coup sûr, ces populations du côté de groupes jihadistes, habiles à offrir protection et promesse de vengeance. Dans ce domaine, la FMM est un exemple à ne pas suivre, car la brutalité de ses armées, en particulier celle du Nigéria, a poussé des milliers de citoyens, apeurés ou en colère, à rejoindre les rangs de Boko Haram.

Le G5 et sa force armée devront aussi gagner la confiance de l'Algérie et de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao). Pour l'instant, ces deux puissances régionales lui préfèrent le processus de Nouakchott regroupant onze pays d'Afrique de l'Ouest, du bassin du lac Tchad et du Maghreb et donc jugé plus inclusif. A leurs yeux, ce processus est aussi plus légitime, car initié par l'Union africaine. Faute d'une meilleure entente avec ces deux partenaires, la recherche de plus de cohésion régionale débouchera paradoxalement sur de nouvelles divisions entre voisins. De même, sa lente et difficile construction et les énergies qu'elle mobilise ne doivent pas faire oublier qu'un processus de paix est en cours et piétine au nord du Mali, et qu'il est à ce jour la seule solution politique à une crise qui avant d'être militaire est éminemment politique et sociale. En somme, la FC-G5S ne doit pas seulement être une façade qui cache une absence de vision politique.

Recommandations

- ❑ **Les droits des populations vivant dans les zones où opère la FC-G5S doivent être strictement respectés**, faute de quoi une partie de ces populations, à la recherche de protection, se rangera du côté des groupes jihadistes actifs au Sahel. Cela nécessite une sensibilisation des personnels militaires, policiers et judiciaires des pays du G5 aux droits humains fondamentaux ; la mise en place de voies de recours juridiques pour les familles des personnes tuées ou arrêtées dans le cadre des opérations de la force du G5 ; la conformité avec le cadre de référence en matière de droits humains et de droit humanitaire international défini par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme ; et la prise de sanctions exemplaires contre les auteurs de violations des droits humains.
- ❑ **La FC-G5S doit être une composante d'un projet qui va au-delà de la répression et qui intègre la recherche de solutions politiques aux crises sahéliennes.** Son opérationnalisation doit s'accompagner de la promotion de négociations au niveau local visant à traiter la cause des conflits et à inciter certains chefs de groupes jihadistes, issus des terroirs sahéliens, à s'engager dans le dialogue.
- ❑ **Un travail diplomatique parallèle à l'action de la force doit être mené par les pays du G5 et la France**, son principal soutien. Cette action a pour premier objectif de calmer les inquiétudes que suscite l'opérationnalisation de la FC-G5S auprès de l'Algérie et de la Cedeao afin de créer une unité régionale qui dépasse les frontières du G5 Sahel et de s'assurer que ces deux puissances régionales travailleront avec le G5 et non contre lui.
- ❑ **La coopération militaire bilatérale des Etats-Unis doit être aménagée** pour mieux coïncider avec les autres forces présentes au Sahel. Les Etats-Unis, s'ils veulent lutter contre les groupes jihadistes, ont intérêt à ce que leur coopération bilatérale ne duplique pas mais complète celle que la France, l'Union européenne et les Nations unies apportent à la FC-G5S.
- ❑ **La FC-G5S doit reposer sur des moyens financiers importants.** Ses bailleurs gagneraient à lui apporter des financements immédiats et effectifs et non des promesses de dons. Ils devraient se montrer suffisamment généreux pour aller au-delà du budget initial demandé et garantir à la force un financement sur le long terme.

Bruxelles/Dakar, 12 décembre 2017

Force du G5 Sahel : trouver sa place dans l'embouteillage sécuritaire

I. Le G5, c'est quoi ?

Lancée en février 2017, la Force conjointe G5 Sahel (FC-G5S) est une des composantes de l'organisation G5 Sahel. L'idée de cette nouvelle organisation régionale qui réunit le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad est née en février 2014. Visant à répondre aux défis de sécurité et de développement dans la région du Sahel, elle a été soutenue par la France, le pays européen le plus engagé militairement dans cette région du monde. Paris refuse de s'attribuer la paternité de cette initiative, communiquant abondamment sur le fait que celle-ci est d'abord une décision prise par les cinq chefs d'Etat des pays membres.¹ Il est très difficile de trancher dans ce débat de recherche en paternité. Mais Paris a fait preuve, depuis la création du G5, d'une très forte activité diplomatique pour soutenir le G5 qui est perçu par certains acteurs régionaux, à tort ou à raison, comme sa création.

Le G5 est une organisation encore très plastique qui ne cesse d'évoluer. A sa naissance en 2014, le G5 se voulait une initiative multidimensionnelle dotée d'un fort volet de développement. Ce volet a peu à peu disparu des conversations, les initiateurs du G5 se concentrant là où se trouvait la mobilisation internationale, c'est-à-dire sur l'aspect sécurité, et donnant donc la priorité à la très difficile construction, notamment pour sa partie budgétaire, d'une force armée commune.

Lors du sommet du G5 en juillet 2017, la France, l'Allemagne et l'Union européenne (EU) ont ajouté au G5 un second volet, baptisé Alliance pour le Sahel, en cours de constitution.² La création de cette Alliance, censée coordonner les initiatives et mobiliser les bailleurs s'est effectuée sans que le G5 renonce officiellement à son propre pilier de développement. Ce qui soulève deux questions : l'une portant sur la complémentarité de l'Alliance et du G5 sachant que le Secrétariat permanent du G5 est « un cadre institutionnel pour la coordination et le suivi de la coopération régionale dans le domaine du développement » ; l'autre sur l'avenir du G5 en tant qu'organisation.³ En effet, à mesure que passent les mois, le G5 se résume, de plus en plus, à sa force militaire. Même si les acronymes G5 et FC-G5S ne sont pas interchangeables et désignent deux structures différentes, leur confusion est désormais très fréquente et le G5 est présenté, sous de nombreuses plumes, pour ce qu'il n'est pas mais pourrait devenir : une force armée.

¹ Entretiens de Crisis Group, responsable militaire français et diplomate européen, Dakar, novembre 2017.

² Pour plus de détails sur l'alliance pour le Sahel, voir le site internet de la diplomatie française, La force conjointe G5 Sahel et l'Alliance pour le Sahel <https://diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/defense-et-securite/crises-et-conflits/la-force-conjointe-g5-sahel-et-l-alliance-pour-le-sahel>.

³ C'est en ces termes que le G5 se présente dans une offre d'emploi publiée au début du mois de décembre 2017.

La FC-G5S divise l'espace sahélien en trois zones : un fuseau oriental qui implique le Niger et le Tchad doté de deux bataillons ; un fuseau central qui couvre le Mali, le Burkina Faso et le Niger où opèreront trois bataillons ; un fuseau occidental qui concernera la Mauritanie et le Mali où seront engagés deux bataillons. Chaque bataillon emploiera environ 650 hommes. Chaque zone est pourvue de son propre poste de commandement (PC tactique), et un poste de commandement général (PC opératif) est installé au Mali. La force est dirigée par un commandant nommé par le président en exercice du G5. Choisi parmi les cinq chefs d'Etat des pays membres, celui-ci occupe ce poste pour une année.

Le mandat initial de la force inclut la lutte contre le terrorisme, le crime organisé et le trafic d'êtres humains ; le rétablissement de l'autorité de l'Etat ; l'aide au retour des personnes déplacées ; la contribution aux opérations humanitaires et une contribution à la mise en œuvre d'initiatives liées au développement. Son mandat est officiellement un mandat d'imposition et non de maintien de la paix. Dans la réalité, l'action du FC-G5S ressemble plus à une opération de contre-insurrection qu'à une mission classique d'imposition de la paix. Ses règles d'engagement relèvent du registre de la guerre.

La FC-G5S s'inscrit dans une histoire récente de tentatives, plus ou moins réussies, d'appropriation par les pays africains de leur propre sécurité. Cette histoire a timidement débuté avec l'envoi d'un détachement africain au Shaba (ex-Zaïre) en 1978, puis avec la première force de maintien de la paix de l'OUA (Organisation de l'unité africaine, ancêtre de l'Union africaine) au Tchad en 1981.⁴ Les expériences qui ont suivi, des années 1980 aux années 2000, ont été, le plus souvent, effectuées dans le cadre de missions pourvues d'un mandat de maintien de la paix, engageant des forces d'interposition plus que des armées combattantes.

Les nouveaux défis sécuritaires, comme le terrorisme et l'activité grandissante de réseaux criminels internationaux auxquels est confronté le continent, la volonté de désengagement progressif de certains acteurs occidentaux majeurs pour des raisons politiques ou budgétaires et l'érosion du concept de maintien de la paix ont, depuis une dizaine d'années, accéléré et sensiblement modifié les termes de cette appropriation de leur sécurité par les Africains.

Le G5 se place dans une tendance actuelle de constitution de forces ad hoc qui vont au-delà du concept de maintien de la paix et qui sont mandatées pour une intervention militaire directe. La mise en place de ce nouveau type de forces est aujourd'hui au cœur de la stratégie de l'Union africaine, dont le Conseil de paix et de sécurité a créé dès 2007 la Mission de l'Union africaine en Somalie (Amisom).⁵

Le G5 entend remédier à l'échec des initiatives de coopération militaire régionale et internationale qui ont suivi l'installation et l'expansion de groupes armés au Mali puis au Sahel. Ceux-ci sont issus de la guerre civile algérienne des années 1990 dont une poignée d'irréductibles combattants se sont installés dans le désert malien ou, plus récemment, sont le produit de désordres locaux, comme les conflits intercommunautaires au Mali central ou régionaux comme le chaos libyen. En

⁴ Voir Romain Esmenjaud et Benedickt Francke, « Qui s'est approprié la gestion de la paix et de la sécurité en Afrique ? », *Revue internationale et Stratégique*, 2009.

⁵ Voir le rapport Afrique de Crisis Group N°255, *Nouveau départ pour les relations entre l'Union africaine et l'Union européenne*, 17 octobre 2017.

dépité de plusieurs tentatives, les pays de la région sahélo-saharienne n'ont jamais réussi à construire une architecture de sécurité commune, capable de casser l'élan de tels groupes. Conduit par l'Algérie, le Comité d'état-major opérationnel conjoint (Cemoc) n'a jamais vraiment décollé. Faute de moyens et d'entente suffisante entre ses membres, la Cedeao n'a pas pu déployer au Sahel sa propre initiative de sécurité régionale, la Force en attente.⁶ Inadaptée à une guerre asymétrique, la Minusma a, elle aussi, échoué à stabiliser le pays qui est au centre des crises sahéliennes.⁷

Les groupes armés ont non seulement prospéré sur cette incapacité et les divisions entre pays de la région, mais ont aussi fait preuve d'une capacité d'intégration finalement supérieure à celle des Etats qu'ils attaquent. Animés par une cause commune, ils ont su, mieux que les nations, engrener des rouages locaux, régionaux et internationaux. La création en mars 2017 du Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM) en est la dernière preuve en date. Cette alliance, qui opère sous la bannière internationale d'al-Qaeda, intègre deux groupes ancrés dans les terroirs du nord et du centre du Mali – Ansar Eddine et le Front de libération du Macina – ainsi qu'al-Mourabitoune, une organisation active à l'échelle de la région élargie aux franges du Maghreb.⁸

Ces groupes ont en outre profité de l'immensité désertique qui caractérise la géographie sahélienne pour adapter leur stratégie à l'intervention militaire française et internationale de 2013. L'action française, menée dans le cadre de l'opération Serval, a chassé les groupes armés des villes qu'ils ont brièvement contrôlées. Elle a aussi poussé, dans le cadre d'une stratégie politique discrète, à encourager des sympathisants d'al-Qaeda, notamment ceux engagés dans les mouvements Ansar Eddine et le Mouvement pour l'unification et le jihad en Afrique de l'Ouest (Mujao), à rejoindre les pourparlers de paix d'Alger ou à se désolidariser de ces groupes terroristes. Mais ces groupes ont alors eu recours à l'une des ruses les plus classiques de la guerre.⁹ Ils se sont déconcentrés, éparpillés et ont attaqué les espaces ruraux, abandonnés par les Etats et fragilisés par les tensions locales, en particulier ceux situés dans les zones frontalières. Faute d'une sécurisation commune, ces espaces aux marges des Etats constituent des points de repli et de circulation idéaux pour ces adversaires.

Les pays du G5 entendent remédier à ce déficit de coopération régionale et de surveillance de ces espaces abandonnés. La France et l'Allemagne sont aussi préoccupées par leur propre sécurité intérieure et perçoivent le Sahel comme une base potentielle de lancement d'attaques contre leur territoire, même si aucune attaque

⁶ La Cedeao dispose d'une capacité d'intervention militaire, la Force en attente (FAC), anciennement appelée ECOMOG. Sur le rôle de cette force, voir le rapport Afrique de Crisis Group N°234, *Mettre en œuvre l'architecture de paix et de sécurité (III) : l'Afrique de l'Ouest*, 14 avril 2016.

⁷ « Il faut repenser la doctrine de maintien de la paix des Nations unies On ne maintient pas la paix là où elle n'existe pas ». Discours du président sénégalais Macky Sall à l'occasion de l'ouverture du Forum international de Dakar sur la paix et la sécurité en Afrique, novembre 2017.

⁸ « Lettre ouverte au Conseil de sécurité des Nations unies sur le maintien de la paix au Mali », Crisis Group, 24 avril 2017.

⁹ La pression sur les vides de l'adversaire fait l'objet d'un chapitre entier dans le traité de stratégie militaire de Sun Tzu, *L'art de la guerre*. Quelques-unes des lignes de ce grand classique résument à merveille la stratégie actuelle des groupes armés jihadistes au Sahel : « Surgissez dans le néant ; attaquez les vides ; évitez ce qu'il défend pour porter votre pointe là où il ne vous attend pas ».

provenant de cette région n'a eu lieu en Europe. Ces deux pays, ainsi que de nombreux membres de l'Union européenne, entendent aussi contrôler le flux de migrants en provenance de cette zone et envisagent la FC-G5S comme faisant partie d'une stratégie plus globale de régulation des migrations. De ce point de vue, cette initiative apparaît comme logique et sensée.¹⁰

Son opérationnalisation a débuté avec l'inauguration d'un quartier général à Sévaré au Mali et une première mission, baptisée Hawbi, à la frontière du Burkina, du Mali et du Niger, début novembre. Mais cette nouvelle architecture sécuritaire, extrêmement complexe, reste pour le moment à l'esquisse, plus expérimentale qu'effective tant elle recèle encore de questions sans réponses. Elle prendra du temps à se construire et, comme l'espère une France fatiguée et à court de solutions, à remplacer ses soldats, même partiellement. Elle devra réussir là où d'autres initiatives similaires ont échoué et bâtir ce que peu d'ensembles de nations ont réussi à édifier : une défense commune.

¹⁰ La France, et plus largement l'Union européenne, tentent depuis plusieurs mois d'attribuer la paternité du G5 aux pays de la région et de minimiser l'implication de Paris dans la gestation de cette idée. Entretiens de Crisis Group, responsable militaire français et diplomate européen, Dakar, novembre 2017.

II. Des capacités opérationnelles et financières limitées

La création du G5 suit de peu la constitution et l'opérationnalisation d'une force régionale pour combattre l'insurrection de Boko Haram dans le bassin du lac Tchad, la Force multinationale mixte (FMM).¹¹ Celle-ci est souvent présentée comme un exemple à suivre du fait de son relatif succès à endiguer l'expansion de Boko Haram.¹² Le G5 aura beaucoup de difficultés à emprunter les mêmes chemins que la FMM, pour au moins trois raisons.

Premièrement, la capacité de ses armées ne souffre pas la comparaison. La FMM a bénéficié du poids en hommes et en matériel de l'armée nigériane, de l'âpreté au combat des soldats tchadiens et de la longue expérience d'une unité de l'armée camerounaise au financement original, le Bataillon d'intervention rapide (BIR).¹³ A l'inverse, trois des armées du G5 (Burkina, Niger et Mali) présentent plus de faiblesses que de points forts.

L'armée et les services de renseignements burkinabè sont en pleine restructuration depuis la chute du président Compaoré en octobre 2014. L'armée nigérienne doit composer avec un budget en déficit chronique, une relation tendue avec le pouvoir politique et l'obligation d'une présence permanente sur trois frontières (Mali, Libye et Nigéria). L'armée malienne existe sur le papier, mais n'a qu'une très faible capacité opérationnelle. Sa refondation progresse très lentement et elle reste en grande partie ce corps désorganisé qu'elle était à la veille du coup d'Etat du capitaine Sanogo en mars 2012. Comme à cette époque, certains de ses éléments vendent leur équipement au plus offrant et commettent des exactions contre les populations civiles.¹⁴

Sans être aussi faible que celles de leurs voisins du Sahel central, les capacités des armées mauritaniennes et tchadiennes sont loin d'être exceptionnelles. Réputée pour la qualité de ses services de renseignements et ses unités d'intervention rapide, la Mauritanie n'a toutefois pas été directement impliquée depuis quatre ans dans des combats notables. Les soldats tchadiens ne sont peut-être plus tout à fait aussi affutés qu'en 2013, souffrants de la fatigue physique de leurs engagements multiples et de problèmes financiers dus à la chute des cours du pétrole. Quand bien même leurs capacités seraient supérieures à celles des autres membres du G5, ces deux armées sont éloignées du point de concentration actuel de la violence situé dans le fuseau central, autour de la région du Liptako-Gourma, où se rencontrent le Burkina, le Mali et le Niger. Ce sont donc paradoxalement les piliers du G5 les plus frêles qui supporteront, dans un premier temps, la charge de travail la plus lourde.

Deuxièmement, le G5 ne compte pas en son sein un bailleur capable de débloquer une somme déterminante sur ses fonds propres, comme ce fût le cas avec le

¹¹ Cette force est commune à quatre pays du bassin du lac Tchad : le Cameroun, le Niger, le Nigéria et le Tchad.

¹² Entretiens de Crisis Group, responsables de l'Union africaine, Addis-Abeba, mars 2017.

¹³ Créé en 1999 pour lutter contre le grand banditisme et le crime transfrontalier, le Bataillon léger d'intervention est devenu en 2008 le Bataillon d'intervention rapide. Il est financé par la société nationale des hydrocarbures.

¹⁴ Entretiens de Crisis Group, combattants maliens, Kidal, juillet 2017.

Nigéria pour la FMM.¹⁵ Le Burkina Faso, le Niger et le Tchad figurent aux cinq dernières places de l'Indice de développement humain (IDH) du Programme des Nations Unies pour le développement (Pnud). La Mauritanie et le Mali ne sont guère mieux classés. Le G5 fait donc face à un paradoxe similaire à celui de l'Amisom : ses pays membres devront devenir responsables de leur propre sécurité tout en étant dépendant de financements extérieurs.

Pour le moment, le budget initial de la force s'établit à 423 millions d'euros pour ses douze premiers mois d'exercice. Cette somme se divise comme suit : 230 millions d'investissement, 110 millions pour couvrir les premières opérations et 83 millions pour payer les effectifs. Même si ce budget sera fortement revu à la baisse comme le laissent entendre de nombreuses sources,¹⁶ il est loin d'être déboursé.¹⁷ L'Union européenne a donné 50 millions d'euros, les pays membres du G5 chacun 10 millions, la France 8 millions, et l'Arabie Saoudite a promis un don de 84,8 millions d'euros.

La focalisation sur le budget de la force a fini par faire oublier une autre question : celle de son financement futur et de sa pérennité dans le temps. Le refus américain et britannique de financer la force au travers d'un mécanisme onusien régulier et durable met le G5 à la merci d'une insécurité budgétaire permanente.¹⁸ « Si le financement passe par une conférence de donateurs, il y aura des fonds disponibles pour un ou deux ans, guère plus », notait récemment un diplomate.¹⁹ Pauvres, les pays du G5 vont devoir entretenir, durant une longue période, des équipements coûteux (moyens de mobilités sophistiqués, armes de dernière génération, structures de renseignements performantes, troupes aguerries) qui sont habituellement réservés aux armées les plus riches de la planète.

Le financement du G5 pose en outre la question de l'aptitude des pays membres à absorber des masses de liquidités, considérables à leur échelle, sans en subir les conséquences. Le budget initial du G5, s'il reste fixé à 423 millions d'euros pour la première année, correspond à environ une année du budget total des cinq armées réunies. Rien ne dit que cet afflux d'argent ne sera pas un accélérateur de la corruption qui a miné les armées des pays du G5 au cours des années passées, exacerbé les divisions au sein de celles-ci et entre les pays de la région, et attisé les manipulations parmi des élites politiques intéressées par la captation d'une partie de cette manne soudaine. Déjà, certaines armées des pays du G5 peinent à absorber la pléthore de formations qui leur sont offertes depuis le début de guerre au Mali. Des officiers et sous-officiers de pays membres du G5 passent plus de temps en formation ou en déplacements préparatoires qu'à effectuer le travail pour lequel ils sont employés.²⁰

¹⁵ Le Nigéria a injecté 100 millions de dollars dans la FMM.

¹⁶ Ce budget initial pourrait être revu à la baisse et s'établir autour de 250 millions d'euros. Entretien de Crisis Group, diplomate occidental, Ouagadougou, octobre 2017.

¹⁷ Entretien de Crisis Group, diplomate, Paris, octobre 2017.

¹⁸ Les Etats-Unis se sont engagés à apporter une aide financière de 51 millions d'euros à certains pays membres de la FC-G5S. Quatre-vingt pour cent de cette somme devrait être attribués au Burkina Faso dans la cadre d'une coopération bilatérale. Entretien de Crisis Group, conseiller politique, Paris, novembre 2017.

¹⁹ Entretien de Crisis Group, New York, novembre 2017.

²⁰ Entretien de Crisis Group, officier supérieur de la gendarmerie, Ouagadougou, décembre 2016.

Troisièmement, la FMM lutte contre un seul ennemi commun, Boko Haram, retranché dans l'espace relativement fermé du bassin du lac Tchad. Les pays du G5 feront face à une autre réalité. Ses troupes vont devoir se battre dans une région beaucoup plus vaste où les groupes armés, souvent subdivisés, pullulent et s'entrecroisent, rendant très aléatoire une définition précise des cibles. « A ce jour, nous ne savons pas vraiment contre qui nous allons nous battre », confiait un haut gradé de l'armée burkinabè, en octobre dernier.²¹ Le mot « terroriste » inscrit dans la résolution 2359 du Conseil de sécurité des Nations unies est un terme mutant et notoirement difficile à définir. Les allées et venues de certains combattants entre différents groupes brouillent les pistes et peuvent amener les forces du G5 à s'attaquer à des groupes armés qui ne figurent sur aucune liste de mouvements terroristes. Le 7 novembre, lors de la première opération conjointe du G5, des membres de la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA), signataire de l'Accord de Bamako de 2015, ont été interpellés avant d'être relâchés quatre jours plus tard, suite à la colère de la CMA.²²

En outre, comme la FMM qui s'est appuyée sur des unités de combattants civils, les armées du G5 ont de plus en plus recours à des milices ou à des tierces parties, pour faire la guerre à ceux qu'elles ont désignés comme leurs ennemis.²³ Il n'est pas certain que tous les pays membres considèrent ces milices comme leurs alliés.²⁴ De même, des intérêts nationaux continueront certainement à prévaloir sur l'intérêt commun. C'est le cas en particulier du Tchad qui ne s'impliquera sans doute pleinement qu'à la condition que son président estime que les intérêts vitaux de son pays sont menacés. De même, la Mauritanie, pays géographiquement le plus à l'ouest du G5, se trouve pour le moment très loin des attaques armées concentrées à l'est. Il est très peu probable que ce pays s'engage immédiatement contre des groupes qui ne le menacent ni directement ni immédiatement.²⁵

Le G5 souffre également d'un manque d'autorité politique, aucun des dirigeants des pays membres n'ayant l'ascendant sur les autres pour dicter une direction

²¹ Ibid.

²² « Mali : libération des membres de la CMA arrêtés lors de l'opération Hawbi », Radio France Internationale (RFI), 12 novembre 2017. La Coordination des mouvements de l'Azawad ou CMA est une alliance de groupes rebelles maliens, touareg et arabes, créée en 2014 et regroupant entre autres le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA) ; le Haut Conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA) ; une branche du Mouvement arabe de l'Azawad (MAA) ; la Coalition du peuple pour l'Azawad (CPA) et une aile de la Coordination des mouvements et fronts patriotiques de résistance (CMFPR).

²³ Voir le rapport Afrique de Crisis Group N°244, *Watchmen of Lake Chad: Vigilante Groups Fighting Boko Haram*, 23 février 2017.

²⁴ Le Niger utilise par exemple des groupes touareg et doosaak basés au Mali pour combattre les groupes jihadistes. Il n'est pas certain que ces groupes soient tous les alliés du gouvernement malien.

²⁵ La Mauritanie pourrait être plus active dans une phase future de l'action du G5 quand les forces de celui-ci pourront se projeter rapidement dans des régions soumises à l'action de groupes terroristes ou criminels. Le président mauritanien est préoccupé par les activités de certains groupes criminels spécialisés dans le trafic des stupéfiants, opérant dans la région de Tombouctou au Mali avec des relais installés dans son pays, notamment autour de la ville de Nouadhibou. Entretien de Crisis Group, conseiller politique, Paris, novembre 2017.

commune. Pour le moment, les cinq membres du G5 ne partagent pas la même opinion sur le déroulement des opérations dans le temps.²⁶

La lutte contre les groupes criminels transnationaux, inscrite dans la résolution 2359, se présente, elle aussi, comme un objectif difficile à atteindre. Elle risque d'être freinée par les conflits d'intérêts que suscitent la collusion entre des segments des Etats membres et les trafiquants, qu'il s'agisse de la participation directe de certains responsables influents de ces nations à des trafics lucratifs ou de liens plus distants reposant sur le clientélisme politique ou la réalité pratique de l'obtention et des échanges de renseignements.

Plus largement, les Etats du G5 devront lutter contre des trafics qui constituent la colonne vertébrale de l'économie de certaines régions défavorisées de leur territoire pour lesquelles ils n'ont guère de propositions alternatives ou attractives. Briser ces filières illicites sans les compenser, notamment celles des migrants, c'est prendre le risque de se mettre une grande partie des populations locales à dos. Or, le G5 a besoin pour réussir du soutien de ses propres populations.

Ce soutien local sera déterminant pour l'avenir du G5 et préoccupe déjà de nombreux diplomates en poste dans la région.²⁷ Il dépendra non seulement de la prise en compte des intérêts économiques des populations locales, mais aussi du respect de leurs droits. L'enjeu, en effet, est de ne pas jeter davantage les populations dans les bras des groupes armés en multipliant les bavures et les exactions contre les civils, lors d'opérations de contre-insurrection ou en essayant de juguler les commerces illicites. Ce risque est d'autant plus élevé que les groupes armés sont désormais ancrés au sein de populations qui les voient souvent comme des protecteurs et sont parfois sensibles à leurs messages de lutte contre des forces perçues comme des occupants. Dans ce domaine, la FMM est un exemple à ne pas suivre, car l'action de ses armées, en particulier celle du Nigéria, a poussé des milliers d'hommes et de femmes à rejoindre les rangs de Boko Haram pour se venger ou se protéger des exactions commises à leur rencontre.

Autre leçon à retenir, celle de l'action brutale de l'armée malienne dans le centre du pays, qui a été un facteur important de la détérioration de la situation.²⁸ En effet, de nombreux problèmes dans cette région sont nés du fait que des tâches essentiellement policières furent entreprises par des militaires, notamment celles concernant le vol de bétail, source intarissable de conflits locaux. Il est crucial que les forces du G5 comptent en leur sein un maximum de forces de police, dotées de capacités d'enquête et d'un doigté que n'ont pas les militaires. Si l'ennemi est difficile à définir, il ne doit en aucun cas être la population des pays concernés, même si celle-ci peut avoir des sympathies pour certains groupes armés.

Il est aussi primordial que la FC-G5S agisse en conformité avec les points mentionnés dans la résolution 2391 des Nations unies concernant ses obligations

²⁶ Dans son rapport du mois d'octobre 2017, le Secrétaire général des Nations unies souligne, par exemple que le Tchad et le Niger estiment que la phase 1 de l'opérationnalisation de la force doit être achevée avant de passer à sa phase 2 tandis que le Mali et le Burkina Faso se disent favorables à une planification de la phase 2, pendant le déroulement de la phase 1.

²⁷ Entretien de Crisis Group, diplomate américain, Ouagadougou, octobre 2017.

²⁸ Voir le rapport Afrique de Crisis Group N°238, *Mali Central : La fabrique d'une insurrection*, 6 juillet 2016.

en matière de droit international et de droits humains. La force aura tout intérêt à travailler dans le cadre de référence en matière de droits humains et de droit humanitaire international tel qu'il sera défini par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.

III. Embouteillage sécuritaire et vide politique

Une autre caractéristique propre à la situation du Sahel différencie la FMM du G5. La FMM s'est installée dans un espace où elle est la principale force à opérer au sol. Cela a considérablement facilité sa mission. La FC-G5S opère, au contraire, dans une région où se trouvent déjà les forces militaires de la France, des Nations unies et des Etats-Unis. Le G5 doit en outre conduire son action en se gardant de se retrouver en porte-à-faux avec un nombre croissant d'initiatives régionales et continentales. Sans une clarification de l'articulation entre les différentes forces sur le terrain, le déploiement de la FC-G5S risque d'aggraver ce qui ressemble de plus en plus à un embouteillage sécuritaire et institutionnel.

La FC-G5S devra d'abord trouver la meilleure synergie possible avec la Minusma. Alors que près de 35 pour cent des effectifs des contingents de la Minusma proviennent des Etats membres du G5, des discussions sont indispensables entre les Nations unies et ces pays sur leurs rôles respectifs. Il est évident que les membres du G5 ne pourront fournir, pendant très longtemps, des contingents, qui se comptent en milliers d'hommes, aux deux forces. Ils n'en ont pas les moyens.

La question de la collaboration entre les deux structures est également loin d'être réglée. Pour la France, la division du travail entre la FC-G5S et la Minusma pourrait être la suivante : la première assurera la sécurité et le contrôle des frontières alors que la seconde s'occupera de l'intérieur des terres.²⁹ Pour leur part, certains membres du G5, comme le Burkina et le Tchad ont une vision différente de la situation. Ils aimeraient au contraire voir une partie de leurs troupes engagées dans la Minusma revenir au pays et assurer leur sécurité dans le cadre du FC-G5S ou dans le cadre national.³⁰

Cette dernière option, très hypothétique pour le moment, ne va pas sans poser de sérieux problèmes. Un rapatriement des effectifs actuellement engagés au sein la Minusma dans leurs pays d'origine impliquerait que ces derniers ne reçoivent plus les contributions financières automatiques des Nations unies. Ce qui pourrait entraîner des problèmes de trésorerie pour leurs ministères de la Défense respectifs. Une telle situation pourrait générer une forte démotivation dans des armées instables qui ont souvent utilisé les missions onusiennes comme des soupapes de sécurité. Les pays du G5 sont confrontés à un dilemme : maintenir leurs effectifs au sein de la Minusma et conserver certains bénéficiaires associés, mais manquer d'effectifs pour sécuriser leurs propres territoires ou récupérer ses effectifs mais prendre le risque de perdre une source de revenus et de créer des tensions au sein de leurs armées.

La possibilité d'un soutien logistique de la Minusma à la FC-G5S fait aussi débat. Des diplomates soulignent d'abord le fait qu'une aide en eau, en vivre, en carburant et en service médicaux, ne pourrait se faire qu'à l'intérieur des frontières du Mali, compte tenu du mandat de stabilisation de la Minusma, limité aux frontières maliennes. Sur ce point, une complémentarité pourrait en théorie être trouvée avec les Etats-Unis qui envisagent, dans le cadre de leur collaboration

²⁹ Entretien de Crisis Group, diplomate, Paris, octobre 2017.

³⁰ Entretiens de Crisis Group, responsables politiques et officiers supérieurs de l'armée burkinabè, Ouagadougou, septembre 2016.

bilatérale, un soutien logistique à certains pays membres de la FC-G5S. Mais même si cette complémentarité est trouvée, le soutien logistique apporté par la Minusma butera sans doute sur le problème de son financement, les Etats-Unis s'opposant fermement à toute augmentation du budget de la Minusma et à tout recours à des contributions obligatoires. Finalement, on pourrait se demander si la Minusma n'aurait pas les capacités de soutenir une autre force qu'elle-même.

Les pays du G5 devront aussi compter avec leur appartenance à d'autres organisations envers lesquelles elles ont des obligations. Le Niger et le Tchad ont deux fers au feu : la FC-G5S et la FMM, laquelle doit faire face actuellement à une résurgence des attentats de Boko Haram. Les protestations du Tchad, qui estime qu'on lui demande trop, doivent être prises très au sérieux, et pas seulement vues comme une manière habile de faire monter les enchères et de vendre au meilleur prix son engagement.³¹ Ce pays fournit d'ores et déjà 1 390 hommes à la Minusma et environ 2 000 hommes à la FMM. Mal gérées, ces questions liées aux engagements multiples risquent à terme d'affaiblir la FC-G5S ou la FMM, voire de les faire éclater.

Le G5 aura aussi à composer avec deux acteurs importants de la région sahélo-saharienne : la Cedeao et l'Algérie. La Cedeao est mécontente d'avoir été écartée de choix cruciaux qui concernent son pré carré et de voir trois de ses membres créer le G5, une organisation vue comme concurrente et non inclusive. La Cedeao soutient officieusement une autre structure, le processus de Nouakchott, qui est à ses yeux plus inclusif, efficace et durable que le G5.³² Le processus de Nouakchott regroupe des pays d'Afrique de l'Ouest et du Maghreb et serait, de ce fait, plus à même de gérer des conflits comme le conflit malien dont les causes et les ramifications s'étendent bien au-delà des frontières de l'Afrique occidentale. L'Algérie, acteur régional majeur, va plus loin et conditionne son soutien au G5 à l'intégration de celui-ci dans le processus de Nouakchott qu'elle considère comme plus légitime, car initié par l'Union africaine.³³ Comme à son habitude, ce pays observe d'un œil inquiet cette initiative soutenue par la France.³⁴ Enfin, l'Algérie est préoccupée par l'impact, positif ou négatif, des activités du G5 sur la mise en œuvre de l'Accord de Bamako de 2015.

Il serait dommageable qu'en cherchant une meilleure coopération régionale, l'arrivée du G5 sur une scène très encombrée déclenche de nouvelles divisions entre les pays de la région. C'est un risque réel. Un pays membre de la Cedeao s'est récemment opposé au prêt demandé par le G5 de matériel appartenant à la Force en attente de l'organisation régionale ouest-africaine.³⁵ Comme la FMM l'a fait en gommant une partie de l'animosité entre le Nigéria et le Cameroun, le G5 devra surmonter les contentieux passés qui existent entre ses membres, mais

³¹ « Idriss Déby menace de retirer ses troupes des opérations de la Minusma et du G5 Sahel », *Jeune Afrique*, 25 juin 2017.

³² Initié par la Commission de l'Union africaine en mars 2013, le processus de Nouakchott a été lancé en mars 2017. Il s'agit d'un mécanisme de renforcement de la coopération sécuritaire entre les pays du Sahel et la mise en œuvre opérationnelle de l'Architecture africaine de paix et de sécurité (Apsa) dans la région sahélienne. Il regroupe onze pays : l'Algérie, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, la Libye, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigéria, le Sénégal et le Tchad.

³³ Entretien de Crisis Group, diplomate, New York, novembre 2017.

³⁴ Entretiens de Crisis Group, diplomates, New York et Ouagadougou, octobre et novembre 2017.

³⁵ Entretien de Crisis Group, cadre de la Cedeao, novembre 2014.

aussi entre ceux-ci et leur voisinage. L'effort de sécurité ne pourra avoir de portée suffisante s'il n'est pas soutenu, en parallèle, par un travail diplomatique constant et patient visant à déminer les différends entre les pays de la région et à apaiser les frustrations.

Surtout, la construction du G5 et de sa force armée ne peut occulter la nécessité de poursuivre les efforts pour le règlement politique des crises sahéliennes. Il existe aujourd'hui un danger qui consisterait à choisir la solution sécuritaire et à baisser les bras devant la recherche difficile de solutions autres que guerrières à des problèmes qui sont éminemment politiques et sociaux.

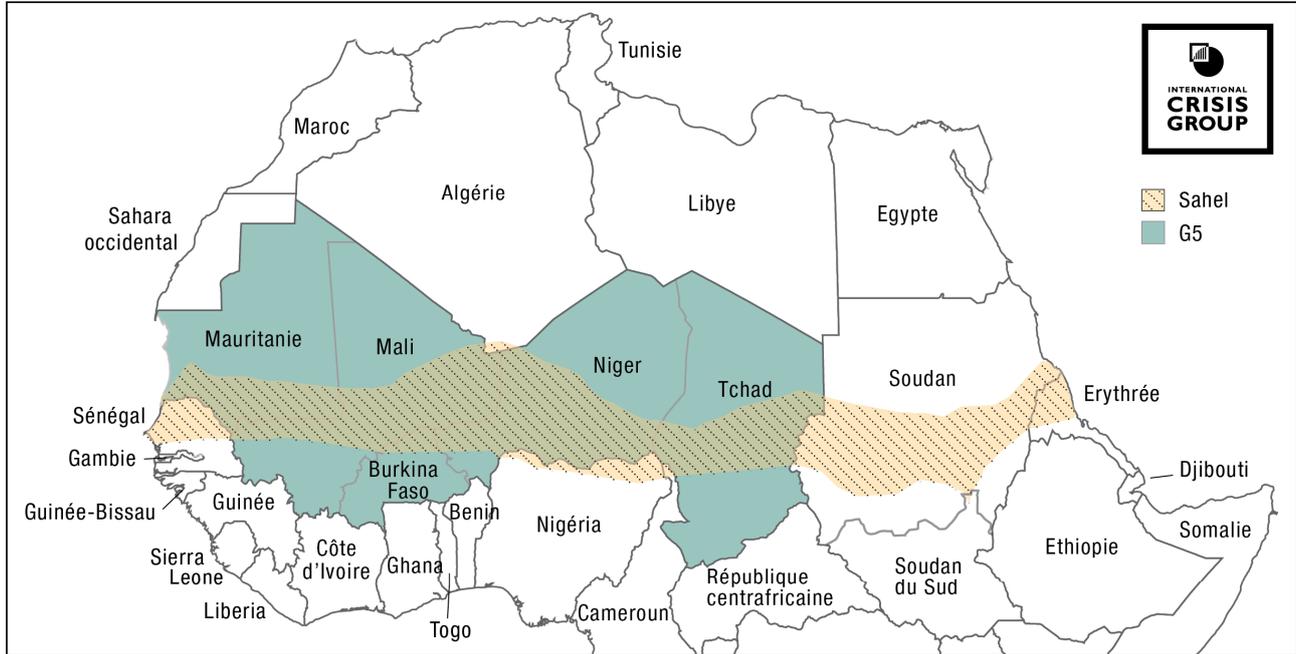
Le G5 et sa force qui s'apprêtent à recevoir des millions de dollars d'investissement ne doivent pas faire oublier qu'un processus de paix a été lancé au Mali, et qu'il stagne. Ce processus ne couvre pas les autres zones de conflits où la FC-G5S est censée intervenir. Au centre du Mali comme au nord du Burkina Faso, les conflits à caractère locaux sont le terreau qui favorise l'émergence de groupes terroristes. La FC-G5S doit s'intégrer dans un cadre plus large, doté d'objectifs politiques. Dans les zones où elle agit et si elle parvient à les pacifier, des espaces de négociations locaux doivent être ouverts afin de traiter les causes des conflits intercommunautaires. Ces conflits locaux sont ceux sur lesquels prospèrent les groupes jihadistes et doivent constituer une priorité. Des contacts en vue de négociations doivent être renoués avec certains chefs locaux de groupes jihadistes, issus des terroirs sahéliens. La réussite de la FC-G5S est liée à cet agenda politique et à la nécessité d'isoler les groupes jihadistes des communautés locales et des autres groupes armés.

IV. Conclusion

Tentative de réponse au déficit de coopération militaire régionale, la FC-G5S est aussi une réponse par défaut à une situation marquée par le déficit de solutions politiques et diplomatiques des crises actuelles au Sahel. Cette initiative, composante importante dans la stratégie de règlement des conflits armés sahéliens, ne pourra constituer un succès que si elle s'intègre dans le paysage sécuritaire de la région, en se coordonnant avec les forces en présence, au niveau stratégique et diplomatique, en respectant les populations dont le soutien lui est indispensable et en disposant d'un appui financier solide.

Bruxelles/Dakar, 12 décembre 2017

Annexe A : Carte du Sahel



Les frontières et noms ci-dessus et les titres utilisés sur cette carte n'impliquent pas une approbation officielle ou une reconnaissance par International Crisis Group.

Annexe B : A propos de l'International Crisis Group

L'International Crisis Group est une organisation non gouvernementale indépendante à but non lucratif qui emploie près de 120 personnes présentes sur les cinq continents. Elles élaborent des analyses de terrain et font du plaidoyer auprès des dirigeants dans un but de prévention et de résolution des conflits armés.

La recherche de terrain est au cœur de l'approche de Crisis Group. Elle est menée par des équipes d'analystes situées dans des pays ou régions à risque ou à proximité de ceux-ci. À partir des informations recueillies et des évaluations de la situation sur place, Crisis Group rédige des rapports analytiques rigoureux qui s'accompagnent de recommandations pratiques destinées aux dirigeants politiques internationaux, régionaux et nationaux. Crisis Group publie également CrisisWatch, un bulletin mensuel d'alerte précoce offrant régulièrement une brève mise à jour de la situation dans plus de 70 situations de conflit (en cours ou potentiel).

Les rapports de Crisis Group sont diffusés à une large audience par courrier électronique. Ils sont également accessibles au grand public via le site internet de l'organisation : www.crisisgroup.org. Crisis Group travaille en étroite collaboration avec les gouvernements et ceux qui les influencent, notamment les médias, afin d'attirer leur attention et de promouvoir ses analyses et recommandations politiques.

Le Conseil d'administration de Crisis Group, qui compte d'éminentes personnalités du monde politique, diplomatique, des affaires et des médias, s'engage directement à promouvoir les rapports et les recommandations auprès des dirigeants politiques du monde entier. Le Conseil d'administration est présidé par Mark Malloch-Brown, ancien vice-secrétaire général des Nations unies et administrateur du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). La vice-présidente du Conseil est Ayo Obe, juriste, chroniqueuse et présentatrice de télévision au Nigéria.

Le président-directeur général de Crisis Group, Jean-Marie Guéhenno était le secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix des Nations unies de 2000 à 2008, et l'envoyé spécial adjoint des Nations unies et de la Ligue arabe en Syrie en 2012. Il a quitté ce poste pour présider la commission de rédaction du livre blanc français de la défense et de la sécurité nationale en 2013.

Le siège d'International Crisis Group est situé à Bruxelles et l'organisation a des bureaux dans dix autres villes: Bichkek, Bogota, Dakar, Islamabad, Istanbul, Kaboul, Nairobi, Londres, New York et Washington, DC. Elle est également présente dans les villes suivantes : Abuja, Alger, Bangkok, Beyrouth, Caracas, Gaza, Djouba, Guatemala City, Hong Kong, Jérusalem, Johannesburg, Kaboul, Mexico City, Rabat, Sanaa, Tbilissi, Toronto, Tripoli, Tunis et Yangon.

Crisis Group reçoit le soutien financier d'un grand nombre de gouvernements, de fondations institutionnelles et de donateurs privés. Actuellement, Crisis Group entretient des relations avec les agences et départements gouvernementaux suivants: Affaires mondiales Canada, agence française de développement, le ministère allemand des affaires étrangères, le ministère australien des Affaires étrangères et du commerce, l'Agence autrichienne pour le développement, l'Instrument contribuant à la stabilité et à la paix (IcSP) de l'Union européenne, la Principauté du Liechtenstein, le Département fédéral des affaires étrangères de la Confédération suisse, le ministère danois des Affaires étrangères, le ministère finlandais des Affaires étrangères, le ministère français des Affaires étrangères, le ministère française de la Défense, le ministère luxembourgeois des Affaires étrangères, le ministère néerlandais des Affaires étrangères, le ministère néo-zélandais des Affaires étrangères et du commerce, le ministère norvégien des Affaires étrangères, le ministère suédois des Affaires étrangères, et Irish Aid.

Crisis Group entretient aussi des relations avec les fondations suivantes: Carnegie Corporation of New York, Henry Luce Foundation, Humanity United, John D. and Catherine T. MacArthur Foundation, Oak Foundation, Open Society Foundations, Ploughshares Fund, Robert Bosch Stiftung, et Wellspring Philanthropic Fund.

Décembre 2017

Annexe C : Rapports et briefings sur l'Afrique depuis 2014

Rapports Spéciaux

Exploiter le chaos : al-Qaeda et l'Etat islamique, Rapport spécial N°1, 14 mars 2016 (aussi disponible en anglais et en arabe).

Seizing the Moment: From Early Warning to Early Action, Rapport spécial N°2, 22 juin 2016.

Counter-terrorism Pitfalls: What the U.S. Fight against ISIS and al-Qaeda Should Avoid, Rapport spécial N°3, 22 mars 2017.

Afrique australe

Madagascar : une sortie de crise superficielle ?, Rapport Afrique N°218, 19 mai 2014 (aussi disponible en anglais).

Zimbabwe: Waiting for the Future, Briefing Afrique N°103, 29 septembre 2014.

Zimbabwe: Stranded in Stasis, Briefing Afrique N°118, 29 février 2016.

Afrique centrale

Les terres de la discorde (I) : la réforme foncière au Burundi, Rapport Afrique N°213, 12 février 2014.

Les terres de la discorde (II) : restitution et réconciliation au Burundi, Rapport Afrique N°214, 17 février 2014.

Afrique centrale : les défis sécuritaires du pastoralisme, Rapport Afrique N°215, 1^{er} avril 2014 (aussi disponible en anglais).

La crise centrafricaine : de la prédation à la stabilisation, Rapport Afrique N°219, 17 juin 2014 (aussi disponible en anglais).

Cameroun : mieux vaut prévenir que guérir, Briefing Afrique N°101, 4 septembre 2014.

La face cachée du conflit centrafricain, Briefing Afrique N°105, 12 décembre 2014 (aussi disponible en anglais).

Congo: Ending the Status Quo, Briefing Afrique N°107, 17 décembre 2014.

Les élections au Burundi : l'épreuve de vérité ou l'épreuve de force ?, Rapport Afrique N°224, 17 avril 2015 (aussi disponible en anglais).

Congo: Is Democratic Change Possible?, Rapport Afrique N°225, 5 mai 2015.

Burundi: la paix sacrifiée ?, Briefing Afrique N°111, 29 mai 2015 (aussi disponible en anglais).

Cameroun : la menace du radicalisme religieux, Rapport Afrique N°229, 3 septembre 2015 (aussi disponible en anglais).

Centrafrique : les racines de la violence, Rapport Afrique N°230, 21 septembre 2015 (aussi disponible en anglais).

Tchad : entre ambitions et fragilités, Rapport Afrique N°233, 30 mars 2016 (aussi disponible en anglais).

Burundi : anatomie du troisième mandat, Rapport Afrique N°235, 20 mai 2016 (aussi disponible en anglais).

Katanga: Tensions in DRC's Mineral Heartland, Rapport Afrique N°239, 3 août 2016.

Union africaine et crise au Burundi : entre ambition et réalité, Briefing Afrique N°122, 28 septembre 2016 (aussi disponible en anglais).

Boulevard of Broken Dreams: The "Street" and Politics in DR Congo, Briefing Afrique N°123, 13 octobre 2016.

Cameroun : faire face à Boko Haram, Rapport Afrique N°241, 16 novembre 2016 (aussi disponible en anglais).

Boko Haram au Tchad : au-delà de la réponse sécuritaire, Rapport Afrique N°246, 8 mars 2017 (aussi disponible en anglais).

Burundi : l'armée dans la crise, Rapport Afrique N°247, 5 avril 2017 (aussi disponible en anglais).

Cameroun : la crise anglophone à la croisée des chemins, Rapport Afrique N°250, 2 août 2017 (aussi disponible en anglais).

Eviter le pire en République centrafricaine, Rapport Afrique N°253, 28 septembre 2017 (aussi disponible en anglais).

Nouveau départ pour les relations entre l'Union africaine et l'Union européenne, Rapport Afrique N°255, 17 octobre 2017 (aussi disponible en anglais).

Cameroun : l'aggravation de la crise anglophone requiert des mesures fortes, Briefing Afrique N°130, 19 octobre 2017 (aussi disponible en anglais).

Extrême-Nord du Cameroun : le casse-tête de la reconstruction en période de conflit, Briefing Afrique N°133, 25 octobre 2017 (aussi disponible en anglais).

Vers une action concertée en RDC, Rapport Afrique N°257, 4 décembre 2017 (aussi disponible en anglais).

Afrique de l'Ouest

Mali : réformer ou rechuter, Rapport Afrique N°210, 10 janvier 2014 (aussi disponible en anglais).

Côte d'Ivoire : le Grand Ouest, clé de la réconciliation, Rapport Afrique N°212, 28 janvier 2014 (aussi disponible en anglais).

Curbing Violence in Nigeria (II): The Boko Haram Insurgency, Rapport Afrique N°216, 3 avril 2014.

Guinée-Bissau : les élections, et après ?, Briefing Afrique N°98, 8 avril 2014.

Mali : dernière chance à Alger, Briefing Afrique N°104, 18 novembre 2014 (aussi disponible en anglais).

- Nigeria's Dangerous 2015 Elections: Limiting the Violence*, Rapport Afrique N°220, 21 novembre 2014.
- L'autre urgence guinéenne : organiser les élections*, Briefing Afrique N°106, 15 décembre 2014 (aussi disponible en anglais).
- Burkina Faso : neuf mois pour achever la transition*, Rapport Afrique N°222, 28 janvier 2015.
- La réforme du secteur de la sécurité en Guinée-Bissau : une occasion à saisir*, Briefing Afrique N°109, 19 mars 2015.
- Mali : la paix à marche forcée ?*, Rapport Afrique N°226, 22 mai 2015.
- Burkina Faso : cap sur octobre*, Briefing Afrique N°112, 24 juin 2015.
- The Central Sahel: A Perfect Sandstorm*, Rapport Afrique N°227, 25 juin 2015 (aussi disponible en anglais).
- Curbing Violence in Nigeria (III): Revisiting the Niger Delta*, Rapport Afrique N°231, 29 septembre 2015.
- The Politics Behind the Ebola Crisis*, Rapport Afrique N°232, 28 octobre 2015.
- Mali: Peace from Below?*, Briefing Afrique N°115, 14 décembre 2015.
- Burkina Faso : transition acte II*, Briefing Afrique N°116, 7 janvier 2016.
- Mettre en œuvre l'architecture de paix et de sécurité (III) : l'Afrique de l'Ouest*, Rapport Afrique N°234, 14 avril 2016 (aussi disponible en anglais).
- Boko Haram sur la défensive ?*, Briefing Afrique N°120, 4 mai 2016 (aussi disponible en anglais).
- Nigeria: The Challenge of Military Reform*, Rapport Afrique N°237, 6 juin 2016.
- Mali central : la fabrique d'une insurrection ?*, Rapport Afrique N°238, 6 juillet 2016 (aussi disponible en anglais).
- Burkina Faso : préserver l'équilibre religieux*, Rapport Afrique N°240, 6 septembre 2016 (aussi disponible en anglais).
- Nigéria : les femmes et Boko Haram*, Rapport Afrique N°242, 5 décembre 2016 (aussi disponible en anglais).
- Watchmen of Lake Chad: Vigilante Groups Fighting Boko Haram*, Rapport Afrique N°244, 23 février 2017.
- Le Niger face à Boko Haram : au-delà de la contre-insurrection*, Rapport Afrique N°245, 27 février 2017 (aussi disponible en anglais).
- Islam et politique au Mali : entre réalité et fiction*, Rapport Afrique N°249, 18 juillet 2017.
- Double-edged Sword: Vigilantes in African Counter-insurgencies*, Rapport Afrique N°251, 7 septembre 2017.
- Herders against Farmers: Nigeria's Expanding Deadly Conflict*, Rapport Afrique N°252, 19 septembre 2017.
- Nord du Burkina Faso : ce que cache le jihad*, Rapport Afrique N°254, 12 octobre 2017 (aussi disponible en anglais).
- Corne de l'Afrique**
- Sudan's Spreading Conflict (III): The Limits of Darfur's Peace Process*, Rapport Afrique N°211, 27 janvier 2014.
- South Sudan: A Civil War by Any Other Name*, Rapport Afrique N°217, 10 avril 2014.
- Somalia: Al-Shabaab – It Will Be a Long War*, Briefing Afrique N°99, 26 juin 2014.
- Eritrea: Ending the Exodus?*, Briefing Afrique N°100, 8 août 2014.
- Kenya: Al-Shabaab – Closer to Home*, Briefing Afrique N°102, 25 septembre 2014.
- South Sudan: Jonglei – "We Have Always Been at War"*, Rapport Afrique N°221, 22 décembre 2014.
- Sudan and South Sudan's Merging Conflicts*, Rapport Afrique N°223, 29 janvier 2015.
- Sudan: The Prospects for "National Dialogue"*, Briefing Afrique N°108, 11 mars 2015.
- The Chaos in Darfur*, Briefing Afrique N°110, 22 avril 2015.
- South Sudan: Keeping Faith with the IGAD Peace Process*, Rapport Afrique N°228, 27 juillet 2015.
- Somaliland: The Strains of Success*, Briefing Afrique N°113, 5 octobre 2015.
- Kenya's Somali North East: Devolution and Security*, Briefing Afrique N°114, 17 novembre 2015.
- Ethiopia: Governing the Faithful*, Briefing Afrique N°117, 22 février 2016.
- Sudan's Islamists: From Salvation to Survival*, Briefing Afrique N°119, 21 mars 2016.
- South Sudan's South: Conflict in the Equatorias*, Rapport Afrique N°236, 25 mai 2016.
- Kenya's Coast: Devolution Disappointed*, Briefing Afrique N°121, 13 juillet 2016.
- South Sudan: Rearranging the Chessboard*, Rapport Afrique N°243, 20 décembre 2016.
- Instruments of Pain (II): Conflict and Famine in South Sudan*, Briefing Afrique N°124, 26 avril 2017.
- Instruments of Pain (III): Conflict and Famine in Somalia*, Briefing Afrique N°125, 9 mai 2017.
- Instruments of Pain (IV): The Food Crisis in North East Nigeria*, Briefing Afrique N°126, 18 mai 2017.
- Kenya's Rift Valley: Old Wounds, Devolution's New Anxieties*, Rapport Afrique N°248, 30 mai 2017.
- Time to Repeal U.S. Sanctions on Sudan?*, Briefing Afrique N°127, 22 juin 2017.
- A New Roadmap to Make U.S. Sudan Sanctions Relief Work*, Briefing Afrique N°128, 29 septembre 2017.

How to Ensure a Credible, Peaceful Presidential Vote in Kenya, Briefing Afrique N°129, 2 octobre 2017.

Managing the Disruptive Aftermath of Somalia's Worst Terror Attack, Briefing Afrique N°131, 20 octobre 2017.

An Election Delay Can Help Avert Kenya's Crisis, Briefing Afrique N°132, 23 octobre 2017.

Uganda's Slow Slide into Crisis, Rapport Afrique N°256, 21 novembre 2017.

Annexe D : Conseil d'administration de l'International Crisis Group

PRESIDENT DU CONSEIL

Lord (Mark) Malloch-Brown
Ancien vice-secrétaire général des Nations unies et administrateur du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD)

PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL

Jean-Marie Guéhenno
Ancien Secrétaire général adjoint du Département des opérations de maintien de la paix des Nations unies

VICE-PRESIDENTE DU CONSEIL

Ayo Obe
Présidente du Conseil, Gorée Institute (Sénégal) ; avocate (Nigéria)

AUTRES MEMBRES DU CONSEIL

Fola Adeola
Fondateur et président, FATE Foundation

Ali al Shihabi
Écrivain; Fondateur et ancien président, Rasmala Investment bank

Celso Amorim
Ancien ministre brésilien des Relations extérieures; Ancien ministre de la Défense

Hushang Ansary
Président, Parman Capital Group LLC; ancien ambassadeur d'Iran aux Etats-Unis et ministre des Finances et des Affaires économiques

Nahum Barnea
Chroniqueur politique, Israël

Kim Beazley
Ancien vice-Premier ministre d'Australie et ambassadeur aux Etats-Unis ; ancien ministre de la Défense

Carl Bildt
Ancien ministre des Affaires étrangères de la Suède

Emma Bonino
Ancienne ministre italienne des Affaires étrangères ; ancienne commissaire européenne pour l'aide humanitaire

Cheryl Carolus
Ancienne haut-commissaire de l'Afrique du Sud auprès du Royaume-Uni et secrétaire générale du Congrès national africain (ANC)

Maria Livanos Cattai
Ancienne secrétaire générale à la Chambre de commerce internationale

Wesley Clark
Ancien commandant suprême des forces alliées de l'Otan en Europe

Sheila Coronel
Professeur « Toni Stabile » de pratique de journalisme d'investigation et directrice du Centre Toni Stabile pour le journalisme d'investigation, Université de Columbia

Frank Giustra
Président-directeur général, Fiore Financial Corporation

Mo Ibrahim
Fondateur et président, Fondation Mo Ibrahim ; fondateur, Celtel International

Wolfgang Ischinger
Président, Forum de Munich sur les politiques de défense; ancien vice-ministre allemand des Affaires étrangères et ambassadeur en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis

Asma Jahangir
Ancienne présidente de l'Association du Barreau de la Cour suprême du Pakistan ; ancienne rapporteur spécial des Nations unies sur la liberté de religion ou de conviction

Yoriko Kawaguchi
Ancienne ministre japonaise des Affaires étrangères ; ancienne ministre de l'Environnement

Wadah Khanfar
Co-fondateur, Forum Al Sharq ; ancien directeur général du réseau Al Jazeera

Wim Kok
Ancien Premier ministre des Pays-Bas

Andrey Kortunov
Directeur général du Conseil russe pour les affaires internationales

Ivan Krastev
Président du Centre pour les stratégies libérales (Sofia) ; membre fondateur du conseil d'administration du Conseil européen des relations internationales

Ricardo Lagos
Ancien président du Chili

Joanne Leedom-Ackerman
Ancienne secrétaire internationale de PEN International ; romancière et journaliste, Etats-Unis

Helge Lund
Ancien président-directeur général de BG Group Limited et Statoil ASA

Shivshankar Menon
Ancien ministre indien des Affaires étrangères et conseiller à la sécurité nationale

Naz Modirzadeh
Directeur du Programme sur le droit international et les conflits armés de la Faculté de droit de Harvard

Saad Mohseni
Président et directeur général de MOBY Group

Marty Natalegawa
Ancien ministre indonésien des Affaires étrangères, représentant permanent auprès de l'ONU et ambassadeur au Royaume-Uni

Roza Otunbayeva
Ancienne présidente de la République kirghize ; fondatrice de la « Roza Otunbayeva Initiative », fondation internationale publique

Thomas R. Pickering
Ancien sous-secrétaire d'Etat américain ; ambassadeur des Etats-Unis aux Nations unies, en Russie, en Inde, en Israël, au Salvador, au Nigéria et en Jordanie

Olympia Snowe
Ancienne sénatrice américaine et membre de la Chambre des représentants

Javier Solana
Président du Centre pour l'Economie globale et la Géopolitique ESADE ; membre émérite, The Brookings Institution

Alexander Soros
Membre, Open Society Foundations

George Soros
Président, Open Society Institute ; président du Soros Fund Management

Pär Stenbäck
Ancien ministre finlandais des Affaires étrangères et de l'Education ; président du Parlement culturel européen

Jonas Gahr Støre
Chef du Parti travailliste norvégien et du groupe parlementaire du Parti travailliste ; ancien ministre norvégien des Affaires étrangères

Lawrence H. Summers
Ancien directeur du Conseil de la sécurité économique et secrétaire du Trésor des Etats-Unis ; président émérite de l'Université de Harvard

Helle Thorning-Schmidt
Directrice générale de Save the Children International ; ancienne Première ministre du Danemark

Wang Jisi
Membre du comité de conseil en politique étrangère du ministère des Affaires étrangères chinois ; ancien directeur, Ecole des affaires internationales, Université de Pékin

CONSEIL PRESIDENTIEL

Groupe éminent de donateurs privés et d'entreprises qui apportent un soutien et une expertise essentiels à Crisis Group.

ENTREPRISES	DONATEURS PRIVES	
BP	(5) Anonyme	Herman De Bode
Shearman & Sterling LLP	Scott Bessent	Alexander Soros
Statoil (U.K.) Ltd.	David Brown & Erika Franke	Ian R. Taylor
White & Case LLP	Stephen & Jennifer Dattels	

CONSEIL CONSULTATIF INTERNATIONAL

Donateurs privés et entreprises qui fournissent une contribution essentielle aux activités de prévention des conflits armés de Crisis Group.

ENTREPRISES	DONATEURS PRIVES	
(2) Anonymous	(2) Anonymous	Geoffrey R. Hoguet & Ana Luisa Ponti
APCO Worldwide Inc.	Mark Bergman	David Jannetti
Atlas Copco AB	Stanley Bergman & Edward Bergman	Faisal Khan
Chevron		Cleopatra Kitti
Edelman UK	Elizabeth Bohart	Michael & Jackie Lambert
HSBC Holdings plc	Eric Christiansen	Leslie Lishon
MetLife	Sam Englehardt	Virginie Maisonneuve
Noble Energy	The Edelman Family Foundation	Dennis Miller
RBC Capital Markets		The Nommontu Foundation
Shell	Seth & Jane Ginns	Brian Paes-Braga
	Ronald Glickman	Kerry Propper
	David Harding	Duco Sickinghe
	Rita E. Hauser	Nina K. Solarz
		Enzo Viscusi

CONSEIL DES AMBASSADEURS

Les étoiles montantes de divers horizons qui, avec leur talent et leur expertise, soutiennent la mission de Crisis Group.

Amy Benziger	Lindsay Iversen	Nidhi Sinha
Tripp Callan	Azim Jamal	Chloe Squires
Kivanc Cubukcu	Arohi Jain	Leeanne Su
Matthew Devlin	Christopher Louney	Bobbi Thomason
Victoria Ergolavou	Matthew Magenheimer	AJ Twombly
Noa Gafni	Madison Malloch-Brown	Dillon Twombly
Christina Bache Fidan	Megan McGill	Annie Verderosa
Lynda Hammes	Hamesh Mehta	Zachary Watling
Jason Hesse	Tara Opalinski	Grant Webster
Dalí ten Hove	Perfecto Sanchez	

CONSEILLERS

Anciens membres du Conseil d'administration qui maintiennent leur collaboration avec Crisis Group et apportent leurs conseils et soutien (en accord avec toute autre fonction qu'ils peuvent exercer parallèlement).

Martti Ahtisaari <small>Président émérite</small>	Lakhdar Brahimi	Carla Hills
George Mitchell <small>Président émérite</small>	Kim Campbell	Swanee Hunt
Gareth Evans <small>Président émérite</small>	Jorge Castañeda	Aleksander Kwasniewski
Kenneth Adelman	Naresh Chandra	Todung Mulya Lubis
Adnan Abu-Odeh	Eugene Chien	Allan J. MacEachen
HRH Prince Turki al-Faisal	Joaquim Alberto Chissano	Graça Machel
Oscar Arias	Victor Chu	Jessica T. Mathews
Ersin Arıoğlu	Mong Joon Chung	Barbara McDougall
Richard Armitage	Pat Cox	Matthew McHugh
Diego Arria	Gianfranco Dell'Alba	Miklós Németh
Zainab Bangura	Jacques Delors	Christine Ockrent
Shlomo Ben-Ami	Alain Destexhe	Timothy Ong
Christoph Bertram	Mou-Shih Ding	Olara Otunnu
Alan Blinken	Uffe Ellemann-Jensen	Lord (Christopher) Patten
	Gernot Erlor	Victor Pinchuk
	Marika Fahlén	Surin Pitsuwan
	Stanley Fischer	Fidel V. Ramos